

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 59 (2001)

Heft: 2: XXVIIIe journée de Mont-Pèlerin : "La concurrence : émulation ou jeu de massacre?"

Vorwort: Introduction

Autor: Giacomini, Bruno

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INTRODUCTION

Bruno GIACOMINI

Président

SIA - Section Vaudoise

J'aimerais remercier la Société d'études économiques et sociales et tout particulièrement M. Noschis, d'avoir pris l'initiative de relancer la SIA vaudoise et de renouer ainsi, après 7 ans d'interruption, le partenariat qui liait nos 2 sociétés à l'occasion de ces journées du Mont-pélerin.

Je pense en effet qu'il est essentiel que des représentants provenant d'horizons différents, de culture différente aussi, procèdent ensemble le temps d'une rencontre à un échange d'expérience sur les thèmes qui leur sont communs.

Car ce qui frappe au contact du monde qui nous entoure, c'est de constater qu'il est fait d'une juxtaposition de sphères d'activité, plus ou moins étanches, non communicantes, obéissant chacune à leur propre doctrine, transmise et développée en vase clos.

Cette absence d'ouverture explique peut être que toutes ces entités ne sont pas toujours simultanément au même niveau de compréhension mutuelle, voire au même niveau de reconnaissance sociale.

Dès lors notre rencontre de ce jour est une traduction concrète de cette volonté d'expliquer, de débattre et de finalement comprendre les différentes approches possibles sur un sujet précis.

C'est certainement une des facettes les plus enrichissantes mais aussi la moins évoquée de la globalisation telle qu'on pourrait la souhaiter.

Le thème de la concurrence est pour ainsi dire un cas d'école parce que personne n'y échappe. Est-ce par hérédité biologique qu'à partir du moment où un individu n'est plus seul, il éprouve le besoin de se comparer à son semblable ?

Les progrès promis dans le domaine des sciences de la vie nous éclaireront probablement sur l'origine de cet atavisme mais pour l'instant restons en à l'ancienne économie puisque c'est là que la concurrence s'est traditionnellement enracinée.

Toutes les définitions entendues visant à en expliquer les mécanismes relèvent toujours d'une vision commerciale. Elles postulent que la concurrence déploie ses effets dès l'apparition d'un produit ou d'un bien pour se terminer par sa consommation ou son usage.

Il y a cependant une étape que personne ne peut ignorer et qui est bien antérieure à la production, celle qui est l'essence même de l'existence du produit : *c'est l'idée* qui a conduit à sa création.

Les lois du marché, qui n'oublient personne, ont comme chacun le sait intégré *la création* dans cette logique d'affrontement commercial, où la sélection s'opère par le rendement, la pression financière suivi de son corollaire social.

Mais peut-on y appliquer des règles industrielles et commerciales ? Le rendement créatif est-il mesurable sur une échelle de temps ? Peut-on optimiser l'inventivité ?

Les pouvoirs publics, gagnés par la vague de déréglementation ont légitimé en la matière de concurrence ce qui nous a valu l'arsenal des lois sur les marchés publics. Mais dans celles-ci, les services, auxquels nos professions appartiennent, sont traitées sans distinction de genre et de nature, au même rang que les fournitures.

Les dysfonctionnements qui n'ont pas tardé à apparaître ont démontré que les adjudicateurs institutionnels confondent encore trop souvent la recherche d'une idée avec sa réalisation concrète. Cette incompréhension reflète la difficulté qu'il y a pour les professions d'ingénieurs et architectes à répondre à la spécificité de leur mission qui est de créer, proposer, pour ensuite *ouvrir le marché*.

Sans vouloir anticiper sur le débat qui va suivre, j'aimerais simplement relever pour ma part que la concurrence en matière de créativité a toujours existé mais que vouloir la formaliser et la réglementer n'a pas de sens.

Dès lors qu'il y a une grande part d'irrationalité, de contenu culturel, d'état psychologique même, qui accompagne ce type de démarche, les règles restent abstraites.

Car en fait l'équation est simple : A problème posé à un moment donné : on

sait ou on ne sait pas, on trouve ou on ne trouve pas de solution.

Et celui qui trouve la solution, c'est souvent par le hasard d'un trait de génie qui se propose à lui, hors du temps, hors du contexte, et hors de la contrainte. Toujours dans la rivalité certes mais jamais dans une stratégie de combat. Je dirais même que celui qui perd découvre souvent avec enthousiasme le bon projet du vainqueur.

C'est donc un état d'esprit différent, une autre approche. Elle ne contourne ni n'occulte la concurrence, au contraire, elle la stimule et l'enrichit, car elle est de libre accès. L'imagination fait le reste.

J'espère que cette journée puisse aider à comprendre cette dimension et ces aspirations.

